



## Étudiants entrepreneurs

Membre fondateur de Pépite Bretagne, l'université Rennes 2 favorise l'esprit d'entreprendre et la création d'entreprise et propose pour cela des aménagements pour les étudiants-entrepreneurs.

### Le Statut National Etudiant-Entrepreneur (SNEE)

Le [Statut National Etudiant-Entrepreneur](#) permet aux étudiant·e·s d'élaborer un projet entrepreneurial pendant ou à l'issue de leur parcours universitaire grâce à un accompagnement personnel du Pépite Bretagne et d'un tuteur-enseignant de l'université.

Ce statut permet vous permet de développer votre projet, individuel ou collectif, dans les meilleures conditions, tout en poursuivant votre cursus à Rennes 2.

#### Qui est concerné ?

Tout·e étudiant·e de l'université Rennes 2 peut être éligible au statut d'étudiant-entrepreneur selon les conditions suivantes :

- avoir le baccalauréat ou équivalence ;
- avoir une idée de projet formalisée ;
- être sélectionné par un comité du Pépite Bretagne.

#### Comment bénéficier du statut ?

Pour bénéficier du statut national étudiant-entrepreneur, vous devrez déposer un dossier de candidature individuel sur la plateforme dédiée avant la date limite prévue et vous recevrez le cas échéant une convocation par mail.

### De quels aménagements peut-on bénéficier ?

Les étudiant·e·s de Rennes 2 possédant le statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE) pourront bénéficier des aménagements suivants durant leur cursus :

- des aménagements horaires,
- d'une substitution du stage de fin d'année par le projet entrepreneurial dans le cas de stages obligatoires,
- d'une valorisation du projet entrepreneurial par la remise d'équivalence ECTS,
- d'un suivi par un tuteur professionnel et un tuteur enseignant...

Outre les aménagements proposés, d'autres [avantages vous seront offerts par le statut étudiant-entrepreneur](#).

L'espace Cré'apprendre : incubateur de projet professionnels

L'université Rennes 2 met à disposition de ses étudiants-entrepreneurs et équipes Pépite l'espace Cré'apprendre, un lieu entre espace de pédagogie et incubateur de projets. Vous pourrez notamment y faire du co-working ou suivre des activités liées à l'entrepreneuriat ou le développement de compétences associées.

[Plus d'information sur l'équipement et les services de Cré'apprendre](#)